

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**Mme Catherine Callbeck (Malpègue):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de présenter aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition signée par des habitants de Freetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les pétitionnaires s'inquiètent de l'avenir de leur bureau de poste rural.

Selon la pétition, la Société canadienne des postes est chargée d'améliorer les services fournis aux Canadiens. Étant donné que Postes Canada a réalisé des bénéfices de 149 millions de dollars en 1989-1990, que 180 familles sont desservies par le bureau de poste de Freetown et que celui-ci est la seule institution fédérale de la collectivité, les pétitionnaires demandent au Parlement de recommander à Postes Canada le maintien et l'amélioration du bureau de poste de leur collectivité.

## LES VOLS À BASSE ALTITUDE

**M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui, dont une qui est signée par de nombreux habitants de la Saskatchewan, plus précisément de Laird, Waldheim, Saskatoon et Regina, par des habitants de la Colombie-Britannique, soit de Courtenay, Comox, Abbotsford et Vancouver, ainsi que de Winnipeg et de bien d'autres endroits au Canada.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer la requête formulée par l'Assemblée des premières nations et les Inuit du Labrador en vue de mettre fin aux vols à basse altitude au Canada. Ils demandent que le gouvernement réaffecte les fonds destinés à l'OTAN-NORAD pour permettre aux autochtones du Canada de reprendre le contrôle de leurs territoires et leurs moyens d'existence ainsi que pour favoriser le développement durable pour tous les Canadiens.

## L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

**M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River):** La seconde pétition que j'ai à présenter est signée par des habitants de La Ronge et de Pine House, dans le nord de ma circonscription.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de rétablir la déduction pour les habitants des régions éloignées, car elle est absolument essentielle pour contrer le coût de la vie qui est très élevé dans ces régions et qui ne peut qu'augmenter avec l'imposition de la taxe sur les produits et services.

## Affaires courantes

## LES ALIMENTS ET LES DROGUES

**M. Benno Friesen (Surrey—White Rock):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par des habitants du sud de la partie continentale de la Colombie-Britannique au nom des Canadiens qui souffrent d'allergies mortelles.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de présenter un projet de loi qui oblige les usines de transformation et d'emballage des denrées alimentaires à étiqueter leurs produits de telle façon que les personnes souffrant d'allergies mortelles sachent ce qu'elles consomment au juste et ne risquent pas d'être malades ni même de mourir pour avoir mangé quelque chose auquel elles sont allergiques.

[Français]

## L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES PATRIMONIALES

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer une pétition provenant des villes de la rive sud qui font partie des circonscriptions des députés de ce gouvernement. Les pétitionnaires nous avisent que, compte tenu du fait que des milliers d'étudiants et de professeurs dans les écoles de langues patrimoniales dépendent de l'appui du gouvernement afin de survivre et que le programme d'enseignement de langues patrimoniales est le meilleur outil pour créer l'harmonie nationale et fournir les habiletés de langues et de communication, ils me demandent de supplier le gouvernement de maintenir les programmes sur l'enseignement des langues patrimoniales.

[Traduction]

## LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Les cinq pétitions qui viennent de toutes les régions du Canada disent que les gouvernements du Canada ont toujours jugé bon, depuis la Confédération et sans interruption, d'appliquer un taux de taxe nul sur les magazines, les livres et les journaux, mais que le gouvernement actuel propose de les soumettre à la TPS.

Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de réaffirmer le principe historique que concrétise l'exonération de l'imprimé en maintenant le taux de taxe nul dans la loi et les règlements sur la TPS.

• (1530)

## LES ALIMENTS ET LES DROGUES

**Mme Pauline Browes (Scarborough—Centre):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter cette pétition, conformément à l'article 36 du Règlement. Des pétitionnaires sont de Scarborough, Pickering et Oshawa, en Ontario, d'autres de Halifax et de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.